

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire tenue le 11 février 2010,
à 19 h 30, au 47, rue de l'Église à Lac-des-Seize-Îles.

Sont présents : Luc Lamond, maire
Denis Charlebois, conseiller siège no 1
Françoise Tassé, conseillère siège no 3
France Robillard Pariseau, conseillère siège no 6

Sont absents : George Calder, conseiller siège no 2
Richard Lessard, conseiller siège no 5
René Pelletier, conseiller siège no 4

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur Luc Lamond. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

La séance ordinaire est ouverte à 19h30 par le maire Luc Lamond, la directrice générale et secrétaire-trésorière Luce Bergeron fait fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.21 D'ACCEPTER l'ordre du jour, tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par la conseillère France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.22 D'ACCEPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 14 janvier 2010, tel que présenté.

4. QUESTION D'ORDRE FINANCIER

A) APPROBATION DES COMPTES

Les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes.
Proposé par la conseillère France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.23 QUE le registre des comptes se référant aux nos de chèque 9228 à 9269 les dépôts de salaire et le bordereau de transmission totalisant la somme de 61 244.66\$ soient et sont acceptés. En conséquence, il est ordonné de procéder au paiement des dits comptes.

B) Dépôt des Indicateurs de gestion 2008

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron a complété et transmis le formulaire concernant les «Indicateurs de gestion 2008», le 26 janvier 2010 au Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire.

C) Dépôt des Prévisions budgétaires 2010

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron a complété et transmis le formulaire concernant les «Prévisions budgétaires 2010», le 28 janvier 2010 au Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire.

5. AFFAIRES NOUVELLES ET / OU À SUIVRE

A) Approbation de l'état des personnes endettées envers la municipalité

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron a préparé l'état des personnes endettées envers la municipalité, au 31 décembre 2009;

Par ce fait, il est proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité:

CM 2010.02.24

D'APPROUVER l'état préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron et soumis au Conseil, en regards des personnes endettées pour les taxes municipales de l'année 2009 et antérieur envers la municipalité, le tout conformément à l'article 1022 du Code municipal.

B) Mandat de recherche à un notaire

Considérant que des recherches auprès du Bureau de la Publicité foncière doivent être entreprises dans plusieurs dossiers de propriété afin d'inscrire ceux-ci à la vente pour taxes 2010 ;

Par ce fait, il est proposé par le conseiller Denis Charlebois et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.25

DE retenir les services du notaire Boutin de la firme Valois, Boutin, Besner pour faire les recherches requises des propriétés qui seront transmise prochainement et qui peuvent différer de l'état des personnes endettées envers la municipalité, présenté à la séance du Conseil ;

C) Projets de ruralité 2010

Considérant que la MRC des Pays d'en-Haut a signifié qu'elle recevra jusqu'au 26 mars 2010 des demandes de subvention pour des projets dont les objectifs rencontreront certaines orientations précises ;

Considérant que le Conseil municipal désire préparer un projet qui a pour objet, l'entretien de la structure et l'éclairage de la croix du Village favorisant la mise en valeur de notre territoire ;

Considérant que le Conseil municipal désire présenter un autre projet concernant les travaux d'aménagements de l'espace vert au Sud ;

Il est proposé par la conseillère France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.26

DE mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron a préparer les projets, complété et signer les formulaires pour transmettre les demandes avant le 26 mars 2010, au bureau de la MRC des Pays-D'en-Haut.

D) Remplacement de toilettes et installation d'un évier

Considérant que les toilettes, dans les salles, au Centre Marcel-Tassé sont désuètes et consomment un surplus d'eau ;

Considérant que les bénévoles ont demandés d'ajouter un évier dans la cuisine pour effectuer le lavage des aliments lors de la préparation de buffet et de mets cuisinés ;

Il est proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.27

DE mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron à faire une demande de soumission auprès de deux (2) plombiers pour fournir et installer six (6) toilettes, à faible débit d'eau dans le Centre Marcel-Tassé et d'installer un lavabo et un robinet dans la cuisine. La municipalité fera l'achat d'un évier et du robinet.

D'AUTORISER un montant de 3 700\$ pour l'achat de l'évier, du robinet et faire effectuer les travaux de remplacement de toilettes et installation d'un évier.

E) Conversion du chauffage dans les locaux

Considérant que plusieurs locaux, dans le Centre Marcel-Tassé, sont reliés ensemble pour le chauffage, offrant une température inconfortable dans certains endroits, dont la bibliothèque, la cuisine et les locaux du rez-de-chaussée ;

Considérant que cette situation persiste depuis plusieurs années ;

Considérant que le Conseil a décidé de résoudre le problème de chauffage dans les prochains mois ;

Il est proposé par le conseiller Denis Charlebois et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.28

De mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron à faire une demande de soumission par invitation pour les services d'un technicien en chauffage et en plomberie pour exécuter les travaux et installer un thermostat indépendant dans chacun des locaux.

F) Achat d'un classeur- 4 tiroirs

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière Luce Bergeron a besoin d'un classeur à quatre (4) tiroirs pour conserver les dossiers et documents de la municipalité ;

Il est proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.29

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière Luce Bergeron à faire l'achat d'un classeur quatre tiroirs pour être installer dans son bureau. Un montant de 500\$ est autorisé pour l'achat.

G) Nomination d'un membre Table de concertation Lac-des-Seize-Îles / Wentworth-Nord

Considérant que la Table de concertation Lac-des-Seize-Îles / Wentworth-Nord tiendra son assemblée générale le 23 février 2010, au Club l'Étoile du Nord ;

Considérant que des élections pour le comité d'administration auront lieu ;

Il est proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.30

DE nommer la conseillère France Robillard Pariseau comme membre représentante de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles à la Table de concertation Lac-des-Seize-Îles / Wentworth-Nord.

6. COMMUNIQUÉ DE CORRESPONDANCE

A) Transport Adapté & Collectif des Laurentides

Considérant que la directrice générale du Transport Adapté & Collectif des Laurentides nous a transmis le protocole d'entente pour l'année 2010 ainsi que la facture au montant de 441,73\$

Il est proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.31

QUE le Conseil de Lac-des-Seize-Îles signifie au TA&CL qu'il accepte le renouvellement du protocole d'entente pour l'année 2010 aux conditions telles qu'énoncées au protocole d'entente avec les modifications apportées au plan de transport d'origine et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à acquitter la quote-part municipale 2010 au montant de 441,73\$ soit 2,71\$ par habitants permanents ;

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière Luce Bergeron à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente 2010 ;

QUE le Conseil mandate Monsieur René Pelletier à titre de représentant au comité d'administration.

B) Demandes - Loisir du lac-des-seize-Îles Inc.

Considérant que le comité des Loisirs a transmis une lettre pour une demande d'aide financière pour la journée plein air du 27 février 2010 ;

Considérant que le Conseil municipal autorise le comité des loisirs a utilisé les sites publics de la municipalité pour la tenue des activités ;

Il est proposé par la conseillère France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.32

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière Luce Bergeron à émettre un chèque de 250\$ à l'ordre Loisirs du lac-des-Seize-Îles Inc. et d'informer le comité des Loisirs du Lac-des-Seize-Îles à utiliser les sites publics de la municipalité.

7. QUESTIONS DIVERSES

A) Formation FQM- inspecteur

Considérant que la Fédération Québécoise des Municipalités en collaboration avec la Corporation des Officiers municipaux, en bâtiment et en environnement du Québec offre un programme de formation hiver/printemps 2010 ;

Il est proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.33

D'AUTORISER l'inspecteur Hakim Hani à participer à la formation suivante : Le rôle de l'officier municipal et atelier pratique qui se tiendront les 16 et 17 mars 2010 à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les frais d'hébergement, de déplacement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière Luce Bergeron à transmettre un chèque de 502,29\$ à l'ordre Fédération Québécoise des Municipalités.

B) Formation ADMQ- directrice générale

Considérant que l'Association des Directeurs municipaux du Québec offre un programme de formation hiver / printemps 2010 visant à améliorer les compétences des membres ;

Il est proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2010.02.34

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière Luce Bergeron à participer aux formations suivantes : Les lois municipales qui se tiendra à Val-David le 31 mars 2010 et l'Encadrement juridiques des rôles et responsabilités du directeur général qui se tiendra à Val-David le 29 avril 2010. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière Luce Bergeron à transmettre un chèque de 485,36\$ à l'ordre l'Association des Directeurs municipaux du Québec.

C) Remboursement d'achat : Outils et équipement

Considérant que le conseil municipal a établi un montant dans le budget 2010 pour faire l'achat d'outils et d'équipement pour le bon fonctionnement des travaux de voirie;

Considérant que le conseiller George Calder et notre employé Éric Desautels sont allés faire les achats dans la région de Saint-Jérôme ;

Par ces faits, il est proposé par le conseiller Denis Charlebois et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.35

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière Luce Bergeron à émettre un chèque à l'ordre de George Calder pour le remboursement des achats, incluant les frais de déplacement, les repas, pour un total de 765,83\$.

D) Demande à la MRC- installation de poteaux sur la piste cyclable

Considérant que la piste cyclable à Lac-des-Seize-Îles est située entre le trottoir et les terre-pleins sur le chemin du Village ;

Considérant que le Conseil municipal désire sécuriser cet endroit pour les utilisateurs ;

Il est proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.36

DE mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière Luce Bergeron à solliciter la MRC des Pays d'en-Haut pour installer des poteaux à l'entrée et la sortie de la piste cyclable sur le chemin du Village empêchant ainsi la circulation des véhicules automobiles.

E) Réserve de Fonds 2011- Entretien du grand Quai

Considérant que le Conseil municipal fera l'entretien, dans les prochaines années, du Grand quai servant à accrocher les quais flottants ;

Il est proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.37

QUE le Conseil municipal a pris la décision de faire une réserve de Fonds en 2011 pour l'entretien du Grand quai sur le chemin du Village.

F) Demande à la MRC- Transfert montant du Fonds de la ruralité 2009/2010

Considérant que la MRC des Pays d'en-Haut a accordé, en 2009, un montant de 7 600\$ pour la construction d'un muret au stationnement sur la rue Lapierre ;

Considérant qu'après réflexion, le muret diminuerait les espaces de stationnement sur la rue Lapierre ;

Considérant que le conseil désire harmoniser le plan d'aménagement du stationnement avec celui de la MRC des Pays-D'en-Haut concernant le corridor aérobique ;

Par ces faits, il proposé par le conseiller Denis Charlebois et résolu à l'unanimité :

CM 2010.02.38

DE demander à la MRC des Pays d'en-Haut de transférer le montant de 7 600\$ au projet du Parc John-Prince afin de terminer l'installation d'une nouvelle clôture suite à la localisation et au piquetage du terrain.

G) Dépôt de procès-verbaux – numéros de règlements

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron a fait une mise à jour des règlements municipaux. Suite à cette tâche, sept (7) procès-verbaux ont été rédigés pour corriger les numéros de règlement suivants, soient :

108-1 qui doit se lire 109-2 à la page 680
113-1 qui doit se lire 113-2 à la page 740
113-2 qui doit se lire 113-3 à la page 741
98-5 qui doit se lire 98-6 à la page 750
114-2 qui doit se lire 114-3 à la page 751
98-6 qui doit se lire 98-7 à la page 789
113-4 qui doit se lire 113-5 à la page 816

Les procès-verbaux seront insérés à l'intérieur du livre de règlement.

8. RAPPORT MENSUEL

Le maire Luc Lamond informe les membres du conseil et le public sur divers sujet. Les conseillères et le conseiller informe également le public.

9. PAROLE AUX CITOYENS

La parole est donnée aux citoyens.

10. CLÔTURE DE LA SESSION

CM 2010.02.39

Sur une proposition de la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité :

De lever la session ordinaire, il était 20h27.

Luc Lamond
Maire

Luce Bergeron,
D.G. et secrétaire-trésorière

LISTE DES DÉBOURSÉS PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU CONSEIL DU 11 FÉVRIER 2009

POSTE BUDGÉTAIRE				MONTANT
Administration				17 523.27 \$
Sécurité public				239.75 \$
Travaux publics				2 128.06 \$
Hygiène du milieu				739.00 \$
Urbanisme / mise en valeur du territoire				6 729.61 \$
Loisirs et culture				2 160.23 \$
T.P.S. à recevoir				269.77 \$
TOTAL DES DÉBOURSÉS AU 31 JANVIER 2009				29 789.69 \$
POSTE BUDGÉTAIRE				MONTANT
Travaux publics				8 226.16 \$
T.P.S. à recevoir				381.28 \$
D.A.S. Fédéral à payer				1 025.66 \$
D.A.S. Provincial à payer				2 276.50 \$
R.Q.A.P. à payer				135.22 \$
TOTAL DES DÉBOURSÉS AU 5 février 2010				12 044.82 \$
DÉPÔT DIRECT DE SALAIRE		DE	À	MONTANT
Au 31 janvier 2010		# 502703	# 502721	7 827.76 \$
Au vendredi 5 février 2010		# 502722	# 502726	2 157.70 \$
TOTAL DES DÉPÔTS				9 985.46 \$
DEMANDE D'AUTORISATION AU 11 février 2009				MONTANT
Congrès - frais - Hébergement				65.27 \$
Frais juridique				150.55 \$
Frais déplacement				83.86 \$
Site Web				258.58 \$
Contrat d'entretien				158.06 \$
Fourniture de bureau				297.86 \$
Évaluation M.R.C.				1 135.05 \$
Frais de poste et transport				44.93 \$
Services professionnels				189.46 \$
Cotisation et abonnement				113.00 \$
Location copieur multifonction				138.08 \$
Centre municipal				92.54 \$
Aliments et boisson				12.31 \$
Équipement / ameublement bureau				34.78 \$
Bien non-durable				75.24 \$
Électricité et chauffage - centre				1 561.08 \$
Téléphone - Téléavertisseurs				50.19 \$
Déplacement - transport				98.06 \$
Réparation équipement et pièces				679.48 \$
Électricité et chauffage				262.09 \$
Éclairage des rues				92.57 \$
Location conteneur récupération/vidange				323.62 \$
Traitement récupération				1 033.90 \$
Frais de dép. du personnel				49.89 \$
Entretien patinoire				44.55 \$
Bibliothèque cotisation				2 012.61 \$
T.P.S. à recevoir				367.08 \$
TOTAL DE LA DEMANDE D'AUTORISATION :				9 424.69 \$
Total des déboursés au 31 janvier 2009 :				29 789.69 \$
Total des dépôts direct au 31 janvier 2009 :				7 827.76 \$
Total des déboursés au 5 février 2010 :				12 044.82 \$
Total des dépôts direct au 5 janvier 2010 :				2 157.70 \$
GRAND TOTAL :				61 244.66 \$
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour couvrir les dépenses.				
Luce Bergeron, D.G et secrétaire-trésorière				